

Version originale: Espagnol

DÉCLARATION DES PRÉSIDENTS DES PAYS EXPORTATEURS DE BANANES DE L'AMÉRIQUE LATINE

San José, le 7 juillet 2005

Nous, les Présidents de la Colombie, du Costa Rica, de l'Équateur, du Guatemala, du Panama et les représentants des Présidents du Nicaragua et du Honduras, réunis à San José, Costa Rica, le 7 juillet 2005, suite à la Déclaration de Quito du 26 janvier dernier et selon entente totale, convenons de faire la déclaration conjointe suivante:

1. Nous réaffirmons que la stabilité sociale, économique et politique dépend, de manière importante, du fait que les efforts entrepris par nos pays pour intégrer nos économies dans le commerce mondiale trouvent des réponses responsables et positives de la part des pays développés. Dans ce sens, l'ouverture de leurs marchés aux produits en provenance de nos pays, tous en voie de développement, est indispensable.
2. Nous affirmons que cette réalité irréfutable trouve sa plus claire expression dans le commerce de la banane. De grands efforts ont été faits en Amérique Latine pour atteindre hauts niveaux de qualité, de compétitivité et de productivité dans cette activité agricole. Les exportations de ce fruit ont été une importante contribution au développement économique et à notre développement. Néanmoins, l'Union Européenne a conservé une politique de restriction constante aux importations de la banane en provenance de notre région, ce qui limite nos producteurs quant aux bénéfices du commerce international.
3. Nous exprimons notre profonde inquiétude en raison de la volonté réitérée de l'Union Européenne d'étendre, de façon discriminatoire, la restriction contre les bananes en provenance de l'Amérique Latine. Nous insistons sur le fait que le niveau tarifaire actuel de 75 Euros par tonne métrique est déjà restrictif, d'où le nouveau tarif douanier doit être inférieur à 75 Euros, compte tenu de l'accès illimité et sans tarif douanier des pays de l'Afrique, du Caraïbe et du Pacifique (connus comme ACP).
4. Nous relevons que la situation est encore plus grave et de réel souci car des centaines de milliers d'emplois générés par l'activité bananière sont menacés par les prétentions de l'Union Européenne d'augmenter le tarif douanier à 230 Euros par tonne métrique à partir du 1er janvier 2006 *date retenue en fonction d'éléments qui ne se sont pas encore matérialisés*.
5. Nous invitons l'Union Européenne à respecter l'engagement pris dans l'Annexe à l'Exemption de Doha à l'Article I.1 du GATT 1994, adopté le 14 novembre 2001 étant donné que le tarif douanier de 230 Euros par tonne ne garantit pas de conserver, au moins, l'accès total pour la banane en provenance de l'Amérique Latine.
6. Nous ratifions notre engagement dans les négociations du Cycle de Doha pour le Développement, lancées en novembre 2001 et, pourtant, dans le but d'obtenir des progrès importants, particulièrement en ce qui concerne les négociations agricoles, qui ce mois-ci suivront une phase critique à Genève (Suisse) dite « Première Approximation » des

travaux liés à la Conférence Ministérielle de l'OMC qui se tiendra en décembre prochain à Hong Kong.

7. Nous insistons sur le besoin de respecter le mandat en matière agricole du Cycle de Doha, tant en ce qui concerne l'accès aux marchés, particulièrement pour les pays en voie de développement, qu'en ce qui concerne l'élimination totale des subventions à l'exportation et la réduction du soutien interne fourni par les pays développés et particulièrement les pays de l'Union Européenne.
8. Nous réitérons que les pays développés devront respecter l'engagement concernant la plus complète libéralisation du commerce des produits agricoles tropicaux, les bananes incluses, ainsi que pour les produits d'importance particulière pour une diversification de la production qui permettrait d'abandonner les cultures dont s'obtiennent des stupéfiants illicites. L'avenir de l'industrie de la banane dépend de sa mise en œuvre. Nous exprimons notre détermination de continuer à joindre nos efforts au Cycle de Doha, à travers le Groupe des Produits Tropicaux et des Produits Alternatifs, dont nous faisons partie.
9. Nous estimons injustifiable qu'au Cycle de Doha, la Commission Européenne, au nom du développement, nie l'ouverture commerciale aux exportations de bananes en provenance des pays en développement de l'Amérique Latine. Nous considérons inquiétant que, dans son intérêt de préserver les traitements commerciaux discriminatoires, la Commission Européenne complique le progrès des négociations commerciales multilatérales.
10. Nous reconnaissons le travail coordonné que nous avons fait jusqu'à présent en tant que bloc des pays et nous réaffirmons l'engagement pris lors de la Déclaration de Quito du 26 janvier 2005 pour que nos Gouvernements continuent à faire des efforts coordonnés en ce qui concerne la défense des intérêts de la région et particulièrement en ce qui concerne l'arbitrage en cours.
11. Nous renouvelons la volonté de faire face aux étapes à venir de la même manière intégrale, particulièrement aux consultations qui se tiendront avec l'Union Européenne dans un futur proche, dans le but d'assurer l'obtention des résultats satisfaisants, sous réserve des droits de chacun de nos pays.

Abel Pacheco de la Espriella
Président de la République du
Costa Rica

Alvaro Uribe Velez
Président de la République de la
Colombie

Alfredo Palacio González
Président de la République de
L'Equateur

Oscar Rafael Berger Perdomo
Président de la République du
Guatemala

Martin Torrijos Espino
Président de la République du
Panama

Mario Alberto Fortín Midence
Secrétaire d'Etat au
Bureau d'Affaires Étrangères
de la République du Honduras

Azucena Castillo de Solano
Ministre de Développement, Industrie
et Commerce de la République du
Nicaragua

ADDENDA

Les Présidents et Chefs de Délégation des Pays Exportateurs de Bananes de l'Amérique Latine ont convenu de :

1. Tenir une réunion technique de suivi à Medellin, Colombie, à partir du 18 juillet courant, avant prise de connaissance de la première sentence arbitrale.
2. Tenir le prochain Sommet des Pays Exportateurs de Bananes de l'Amérique Latine à Panama à une date à accorder, afin d'évaluer le processus actuel des pays signataires de la Déclaration de San Jose à l'Union Européenne.
3. Indiquer à nos Ambassadeurs à Bruxelles, Belgique, et Genève, Suisse, de distribuer, ensemble, la Déclaration des Gouvernements des Pays Exportateurs de Bananes de l'Amérique Latine, signée à San José, Costa Rica, le 7 juillet 2005 aux instances correspondantes de l'Union Européenne et ses pays membres.

San José, Costa Rica, le 7 juillet 2005